

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10362-b/5

Emploi de la substance / de la préparation Couche époxy

Producteur/fournisseur :

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Résine composite à base de bisphénol A et F

Composants dangereux :

CAS: 25085-99-8	Bisphenoel-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	25 - 50%
CAS: 28064-14-4	Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	10 - 20%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8	oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14  Xi,  N; R 36/38-43-51/53	5 - 10%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Après évaporation de l'eau, risque de formation de gaz toxiques dans certaines circonstances, par ex. :

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NO_x)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir à l'écart toute personne présente et rester dans le sens du vent.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, la canalisation ou la terre.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B**Indications supplémentaires:**

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stockier au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.**8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**No CAS Désignation de la substance % Type****Valeur Unité**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Équipement de protection individuel :**Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 3)

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	Visqueuse
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

Changement d'état

Point de fusion :	0°C (DIN ISO 3016)
Point d'ébullition :	100°C (DIN)

Point d'inflammation: non applicable**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.**Pression de vapeur à 20°C:** 23,0 hPa (DIN 51640)**Densité à 20°C:** 1,55 g/cm³ (DIN 51757)**Masse volumique:** Non applicable.**Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** miscible**valeur du pH:** non déterminé**Viscosité :**
dynamique à 20°C: 75 mPas (DIN 53019)
cinématique : Non déterminé.**Test de séparation des solvants :** non applicable

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 5)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 4)

Réactions dangereuses

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines

Réactions aux agents d'oxydation puissants

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
25085-99-8 Bisphenoel-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
28064-14-4 Bisphenole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700			
Oral	LD50	23800 mg/kg	(rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	(rabbit)
68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14			
Oral	LD50	> 5000 mg/kg	(rat)

Effet primaire d'irritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet d'irritation.

Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

Effets écotoxiques :**Toxicité aquatique :**

Type d'essai	Concentration active	Méthode	Evaluation
68609-97-2 oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14			
EC50/48h	1-10 mg/l	(Daphnia magna (großer Wasserfloh))	
LC50/96h	1-10 mg/l	(fish)	

Remarque :

Le produit contient des substances exerçant une action toxique sur les poissons et les bactéries.

Indications générales :

Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 6)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 5)

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :
Recommandation :

Durcissement du produit par mélange du composant durcissant. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas des déchets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apparentés aux déchets domestiques.

Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :
Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

Indice Kemler :

90

No ONU:

3082

Groupe d'emballage :

III

Etiquette de danger

9

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

9

No ONU:

3082

Label

9

Groupe d'emballage :

III

No EMS :

F-A,S-F

Marine Pollutant:

Non

Désignation technique exacte :

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA :

9

(suite page 7)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 6)

No ID UN :	3082
Label	9
Groupe d'emballage :	III
Instr. d'emballage passager:	914
Instr. d'emballage cargaison:	914
Désignation technique exacte :	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy Resin)

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :


Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Bisphenoel-A-Epichlorhydrine-Resin MG < 700
Bisphénole-F-Epichlorhydrine-Resin MG ≤ 700
oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

Phrases R :

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

2 Conserver hors de portée des enfants.
23 Ne pas respirer la vapeur.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Identification particulière de certaines préparations :

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

(suite page 8)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Eurolan FK 42, Komp. B

(suite de la page 7)

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit**Contact :** Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F